

L'« ordre géométrique » et le dispositif argumentatif des *Méditations métaphysiques* de René Descartes

Olivier DUBOUCLEZ *

Résumé : Si aucun élément n'atteste à première vue de la présence d'un modèle mathématique au sein des *Méditations métaphysiques*, la revendication de Descartes d'avoir suivi le « *mos geometricus* » nous invite à surmonter cette impression pour réexaminer son art de la méditation. En relisant les principales lettres de 1640 (où Descartes caractérise et critique sa démarche métaphysique), en prenant acte de la continuité qui relie ces lettres aux dernières pages des *Secondes réponses* de 1641, on voit émerger un modèle argumentatif de nature mathématique s'appuyant sur la notion classique de l'analyse des géomètres. Mais, si l'analyse participe activement à la concrétisation de « l'ordre des raisons » dans le contexte du doute hyperbolique, cette analyse s'entend en un sens nouveau, proprement cartésien, où sont combinés deux outils argumentatifs communs à la géométrie et à la métaphysique, la supposition et l'énumération. Cet article cherche à montrer en quel sens le dispositif central de la métaphysique cartésienne peut être dit authentiquement géométrique sans relever pourtant d'une « chaîne de raisons » strictement linéaire.

Mots-clés : analyse et synthèse ; analyse géométrique ; doute ; géométrie ; métaphysique ; méthode ; science classique ; supposition ; théorie de l'argumentation.

Summary : *Although nothing shows at first sight that the Metaphysical meditations are built in accordance with a mathematical model, Descartes' claim to have followed the « mos geometricus » invites us to pass over that first impression and to reconsider the Cartesian art of meditation. Descartes' main letters of 1640 (where he describes and also criticizes his metaphysical method) along with the last pages of the Second replies of 1641 reveal indeed a mathematical pattern of argumentation based on the classical notion of geometrical analysis. But, if analysis plays an active role in the realization of the « order of reasons » within*

* Olivier Dubouclez, postdoctorant Marie-Curie COFUND, Unité de recherche « Méthéor », Université de Liège, 7, place du Vingt-Août, 4000 Liège, Belgique.
E-mail : olivier.dubouclez@ulg.ac.be

Olivier DUBOUCLEZ

the context of hyperbolic doubt, its is deeply transformed by Descartes and amounts to a combination of two argumentative tools, namely supposition and enumeration, which are common to geometry and metaphysics. This article suggests in which sense the very method of Cartesian metaphysics, while not following a strictly linear « chain of reasons », can be genuinely said geometrical.

Keywords : analysis and synthesis ; Classical science ; doubt ; geometrical analysis ; geometry ; metaphysics ; method ; supposition ; theory of argumentation.

On trouve chez Descartes toute une constellation de textes, comptant souvent parmi les plus célèbres de l'auteur, où s'affirme avec force l'allégeance de la métaphysique au modèle de la géométrie. Dans l'« Abrégé » des *Méditations métaphysiques*, Descartes déclare « n'avoir pu suivre aucun autre ordre que celui qui est en usage chez les géomètres (non aliud ordinem sequi potuisse quam illum qui est apud Geometras usitatus)¹ » ; dans les Secondes réponses, il définit l'ordre de la philosophie première par rapport à l'ordre géométrique qu'il « s'est efforcé (conatus) de suivre le plus exactement possible (quam accuratissime) en [s] es Méditations² ». Comment se concrétise toutefois cette imitation ? Trouve-t-on dans le bloc compact de l'argumentation métaphysique la moindre trace de cette conformité ? Faut-il vraiment prendre à la lettre cette revendication cartésienne ?

Incontestablement, la prudence est de mise. Chez les traducteurs d'abord qui, dans les deux textes que nous avons cités, s'efforcent d'atténuer la continuité entre géométrie et métaphysique, faisant de l'ordre métaphysique un « ordre *semblable* à celui dont se servent les géomètres³ » et tempérant une revendication d'exacitude (*quam accuratissime*) pour lui substituer une intention plus modeste (« autant que j'ai pu⁴ »). Commentateurs et interprètes de Descartes semblent, pour l'essentiel, partager ces scrupules : les déclarations cartésiennes, en dépit de leur radicalité, ne font qu'explicitement une conception générale de

1 - *Œuvres de Descartes*, publiées par Charles Adam et Paul Tannery (11 vol.), nouvelle présentation par Pierre Costabel et Bernard Rochot (Paris : Vrin – CNRS, 1964-1974), t. VII, 13, lignes 1-5 (AT par la suite, suivi du volume, de la page et des lignes). Nous traduisons.

2 - AT, VII, 155, 15-16. Nous traduisons.

3 - AT, IX, 9. Nous soulignons.

4 - AT, IX, 121.

L'« ordre géométrique »...

l'ordre dont il semble inutile de rechercher les manifestations effectives dans le texte cartésien : l'« ordre géométrique » n'est qu'un autre nom de l'« ordre des raisons », nous indiquant à quelles conditions est possible un discours déductif rigoureux. N'est-ce pas ce que l'on peut lire dans les *Secondes réponses* où l'« *ordo* » ne consiste en rien d'autre qu'en ce que « les premières [choses] doivent être connues sans l'aide des suivantes » et celles-ci « démontrées par les seules choses qui les précèdent⁵ » ?

Or, il nous semble que c'est faute d'une reconnaissance de l'unité du discours cartésien sur l'ordre géométrique de la métaphysique entre 1640 et 1641 que l'on s'en tient à cette interprétation sommaire. Non seulement il sera utile de mettre bon ordre dans les documents qui se rapportent à l'ordre des géomètres, mais en outre un tel travail fournira des indices précieux pour éclairer une question connexe à celle de l'ordre, à savoir la signification et la portée de la « voie analytique » décrite dans les *Secondes réponses*⁶. Tout cela permettra de comprendre dans quelle mesure l'ordre géométrique est effectif dans la méditation cartésienne, appuyé sur certains procédés empruntés aux mathématiciens et singulièrement à la tradition de l'analyse – point qu'a autrefois sous-estimé un lecteur aussi scrupuleux que Martial Guéroult⁷.

La méditation comme recherche des prémisses

Le rapprochement de l'ordre géométrique et du discours métaphysique est relativement tardif chez Descartes ; il n'intervient explicitement que pour les *Méditations métaphysiques* et jamais, en deçà de lui, pour la quatrième partie du *Discours de la méthode* dont Descartes a entrepris la réécriture dès novembre 1639⁸. Les discussions autour de ce nouveau texte forment un ensemble remarquablement dense, parfois répétitif, mêlant lettres et œuvres publiées.

5 - *Ibid.*

6 - AT, IX, 1 22.

7 - C'est à Euclide, en effet, que Martial Guéroult réfère principalement l'ordre géométrique cartésien. Voir *Descartes et l'ordre des raisons*, 2 vol. (Paris : Aubier, 1953), I, 20.

8 - À Mersenne, 13 novembre 1639 (AT, II, 622, 13-20). Voir Jean-Luc Marion, Le statut sponsorial des *Méditations*, in *Id.*, *Questions cartésiennes, II : Sur l'ego et sur Dieu* (Paris : Puf, 1996), 331.

Olivier DUBOUCLEZ

Un premier élément doit donc être pris en compte : c'est dans un contexte de défense et de justification de sa démarche que Descartes opère le rapprochement explicite entre l'ordre de la métaphysique et l'ordre de la géométrie. C'est le cas de la « Synopsis » des *Méditations*, que Descartes fait parvenir à Marin Mersenne le 31 décembre 1640 : il y explique pourquoi ses *Méditations* ne contiennent pas de démonstration de l'immortalité de l'âme, comme l'auraient souhaité un certain nombre de ses lecteurs. En dépit de cette carence démonstrative, Descartes affirme la fidélité de son discours à l'ordre géométrique qui « est, d'avancer (*præmitterem*) toutes les choses desquelles dépend la proposition que l'on cherche avant que d'en rien conclure (*antequam de ipsa quidquam concluderem*)⁹ ». Descartes insiste donc sur un point bien particulier de l'ordre géométrique : il se signale moins par la sûreté de l'inférence qui permet de passer de l'antécédent au conséquent que par son souci de rassembler tous les antécédents nécessaires à l'établissement de la proposition recherchée¹⁰. C'est à la lumière de cette exigence que Descartes récapitule la quasi-totalité de son ouvrage, de la *Seconde* à la *Sixième méditation* :

« Or la première & principale chose qui est requise, avant que de connaître l'immortalité de l'âme, est d'en donner une conception claire & nette, & entièrement distincte de toutes les conceptions que l'on peut avoir du corps : ce qui a été fait en ce lieu là [*i.e.* la *Seconde méditation*]. Il est requis, outre cela, de savoir que toutes les choses que nous concevons clairement & distinctement sont vraies, selon que nous les concevons : ce qui n'a pu être prouvé avant la quatrième Méditation. De plus il faut avoir une conception distincte de la nature corporelle, laquelle se forme, partie dans cette seconde, & partie dans la cinquième & sixième Méditation. Et enfin, l'on doit conclure de tout cela que les choses que l'on conçoit clairement et distinctement être des substances différentes, comme l'on conçoit l'Esprit & le Corps, sont en effet des substances diverses & réellement distinctes les unes des autres : & c'est ce que l'on conclut dans la sixième Méditation¹¹. »

9 - AT, VII, 13, 4-5 ; IX, 9.

10 - Voir aussi la déclaration de l'« Épître dédicatoire » (AT, VII, 4, 2-8).

11 - 11 - AT, VII, 13, 5-19 ; IX, 10.

L'« ordre géométrique »...

Les *Méditations* déploient donc une partie des « prémisses desquelles on peut conclure l'immortalité de l'âme¹² », chacune étant établie au moyen d'une ligne d'argumentation particulière correspondant à une ou deux *Méditations*. Et si les *Méditations métaphysiques* ne fournissent pas de démonstration définitive de l'immortalité de l'âme, c'est parce que cette démonstration dépend de prémisses qui sont étrangères à la philosophie première.

Descartes s'arrête d'ailleurs sur ce point dans sa lettre à Mersenne du 24 décembre 1640, qu'il rédige alors qu'il travaille à la rédaction de la « Synopsis¹³ ». Il explique d'abord que la démonstration de la distinction de l'âme et du corps suffit à prouver l'immortalité de l'âme et à « établir la Religion¹⁴ ». Dans le paragraphe suivant, il ajoute qu'il n'a pu prouver dans la *Seconde méditation* que l'âme est réellement distincte du corps « à cause [qu'il n'a] pas encore en ce lieu-là les prémisses dont on peut tirer cette conclusion ; mais on la trouve après, en la sixième Méditation¹⁵ ». Il justifie alors ce point dans un nouveau paragraphe en disant qu'il « n'entreprend [d] point de dire en un même lieu tout ce qui appartient à une matière » et que l'étendue du raisonnement métaphysique s'explique par le fait que certaines raisons « doivent être tirées de bien plus loin les unes que les autres »¹⁶. Or, il semble que ce soit pour mieux faire comprendre sa manière de procéder qui est ici, comme dans la « Synopsis », présentée comme la recherche des prémisses d'une conclusion à établir, qu'il introduit dans un troisième paragraphe la distinction entre « l'ordre des matières » et « l'ordre des raisons ». Ce dernier ne désigne pas seulement l'enchaînement logique des arguments par opposition à un exposé thématique qui procéderait par chapitres ; cette interprétation masque plutôt la véritable nature de « l'ordre des raisons » dans le contexte précis de la lettre du 24 décembre : il consiste plutôt en un ordre distributif où la déduction se fait au fil d'une variation thématique – « tantôt pour une matière tantôt pour une autre¹⁷ » – et est orientée vers la

12 - AT, VII, 13, 29-30 ; IX, 10.

13 - AT, III, 266, 9-15. Descartes promet d'envoyer la « Synopsis » à Mersenne « dans huit jours » (AT, III, 268, 9-14).

14 - AT, III, 265, 28 – 266, 8.

15 - AT, III, 266, 12-15.

16 - AT, III, 266, 18-20 puis 21-22.

17 - AT, III, 266, 24-25.

Olivier DUBOUCLEZ

démonstration d'une proposition déterminée, à savoir la distinction de l'âme et du corps (à laquelle a donc été ramenée la preuve de l'immortalité de l'âme). S'il s'agit bien alors de conduire le discours « par ordre *a facilioribus ad difficiliora* », ce n'est pas sur cet aspect de sa démarche que Descartes veut mettre principalement l'accent, mais sur le dispositif global des *Méditations* qui impose que l'on diffère la distinction réelle de l'âme et du corps jusqu'à la fin de l'ouvrage et que l'on ne conclue pas avant d'avoir collecté tous les arguments requis pour l'établir. Descartes ne pense pas selon des rubriques ou des thèmes ; sa pensée répond à une progression heuristique à travers des matières (l'âme, le corps, Dieu, la vérité, etc.) dont l'ordre d'examen dépend d'un horizon défini par la proposition recherchée.

De l'ordre géométrique de la « Synopsis » à « l'ordre des raisons », c'est, d'une part, l'idée d'une progression *orientée vers une certaine conclusion* et, d'autre part, l'exigence d'une mise au jour *suffisante* de ses fondements qui caractérisent le discours en sa nature géométrique. Il reste que la compréhension de l'unité d'un tel discours, comme nous allons le voir, est loin d'aller de soi.

Des prémisses à la conclusion : Un défaut synoptique

C'est ce que d'autres écrits de l'année 1640 mettent en avant : d'une part la « Lettre à Messieurs de Sorbonne¹⁸ » que Descartes a envoyée le 11 novembre à Mersenne et, d'autre part, une lettre à Constantin Huygens, datée du 31 juillet¹⁹, qui inspirera très directement un extrait de l'« Epistola ». Ces textes insistent sur la longueur du raisonnement métaphysique :

« Car je compare ce que j'ai fait en cette matière aux démonstrations d'Apollonius, dans lesquelles il n'y a véritablement rien qui ne soit très clair & très certain, lorsqu'on considère chaque point à part ; mais à cause qu'elles sont un peu longues & qu'on ne peut y voir la nécessité de la conclusion, si l'on ne se souvient exactement de tout ce qui la précède, on trouve à peine un homme en tout un pays qui soit capable de les entendre. Et

18 - À Mersenne, 11 novembre 1640 (AT, III, 239, 12).

19 - Nous nous conformons ici à la datation proposée par l'édition Bompiani de la *Correspondance*. Voir *René Descartes : Tutte le lettere 1619-1650*, sous la direction de Giulia Belgioioso (Milan : Bompiani, 2005), 1244-1245.

L'« ordre géométrique »...

toutefois à cause que ce peu qui les entendent assurent qu'elles sont vraies, il n'y a personne qui ne les croie. Ainsi je pense avoir entièrement démontré l'existence de Dieu & l'immatérialité de l'âme humaine ; mais pour ce que cela dépend de plusieurs qui s'entresuivent & que si on en oublie la moindre circonstance, on ne peut bien entendre la conclusion, si je ne rencontre des personnes bien capables & de grandes réputations pour la Métaphysique, qui prennent la peine d'examiner curieusement mes raisons & qui, disant franchement ce qu'ils en pensent, donnent par ce moyen le branle aux autres pour en juger comme eux, ou du moins pour avoir honte de leur contredire sans raison, je prévois qu'elles feront fort peu de fruit²⁰. »

Le passage correspondant de l'« Epistola » est le suivant :

« Néanmoins, quelque certitude & évidence que je trouve en mes raisons, je ne puis pas me persuader que tout le monde soit capable de les entendre. Mais, tout ainsi que dans la Géométrie, il y en a plusieurs qui nous ont été laissées par Archimède, par Apollonius, par Pappus & par plusieurs autres, qui sont reçues de tout le monde pour très certaines & très évidentes, parce qu'elles ne contiennent rien qui, considéré séparément, ne soit très facile à connaître & qu'il n'y a point d'endroit où les conséquences ne cadrent & ne conviennent fort bien avec les antécédents ; néanmoins parce qu'elles sont un peu longues & qu'elles demandent un esprit tout entier (*valde attentum lectorem*), elles ne sont comprises & entendues que de fort peu de personnes²¹. »

Descartes reproche ici à sa propre métaphysique un défaut « synoptique » : même si le raisonnement y est bien conduit et ponctuellement clair, beaucoup d'hommes ne peuvent « voir la nécessité de la conclusion ». Ce que les lecteurs de Descartes n'aperçoivent pas, c'est l'unité démonstrative de son discours qui est pourtant intelligible dans son détail. C'est cette même aporie qui va être soulevée quelques semaines plus tard par les *Secondes objections* : Mersenne ne prétend pas que l'ordre du discours est en lui-même défectueux, mais qu'il est difficile à saisir « d'une seule œillade », « *claro mentis intuitu* »²². Ce qui est en cause, ce n'est pas du tout la clarté des raisons cartésiennes, mais leur capacité à composer

20 - AT, III, 102, 16 – 103, 12.

21 - AT, VII, 4, 13-23 ; IX, 6.

22 - AT, VII, 122, 10.

une démonstration de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : il faut encore donner aux *Méditations* la « *vim demonstrationum*²³ », ce qui ne sera possible qu'une fois remplie la demande de Mersenne, afin que soit appréhendé l'ensemble de l'ouvrage avec sa « conclusion²⁴ ». Descartes s'arrête sur ce point dans les dernières pages des *Secondes réponses*²⁵ ; il avoue dans les mêmes termes que dans la lettre à Huygens, mais cette fois à propos de ce qu'il appelle « l'analyse », que celle-ci possède ce défaut synoptique : « Si on laisse échapper, sans y prendre garde, la moindre des choses qu'elle propose, la nécessité de ses conclusions ne paraîtra point²⁶ », réclamant, comme dans l'« Epistola », un « *attentus lector*²⁷ ». Il y affirme aussi que le raisonnement synthétique ne possède pas ce défaut puisqu'en vertu du système de renvois propre à l'appareil axiomatique, la synthèse « oblige » le lecteur à des retours en arrière et soutient matériellement l'effort de la mémoire. La continuité de la réflexion cartésienne sur la défaillance synoptique et la nécessité de l'attention suggère que ce qui est dit du procédé analytique en 1641 prolonge la réflexion des lettres de 1640. La mention de Pappus et d'Apollonius, mais aussi celle d'Archimède qu'une édition récente de ses œuvres a rattaché au « trésor de l'analyse²⁸ », indiquent en outre que dans ces lettres, Descartes a déjà en vue cette analyse dont la complexité déductive est incomparablement plus grande que la synthèse. Si ces identifications restent conjecturales, il est incontestable qu'une réflexion se poursuit de juillet 1640 à février 1641 autour de la nature du discours métaphysique : soit qu'à partir d'une conclusion visée, Descartes dévoile son discours comme un enchaînement de prémisses pertinentes, soit qu'en reconnaissant la longueur de cet enchaînement, il insiste sur les conditions psychologiques de sa saisie intégrale, la mémoire dans la lettre à Huygens, puis l'attention dans l'« Epistola » et les *Secondes réponses*²⁹. Deux questions

23 - AT, VII, 122, 16.

24 - AT, VII, 128, 17.

25 - Voir en particulier AT, VII, 157, 27 – 159, 22. Une traduction en est donnée par Jean-Marie Beyssade dans son article : L'ordre dans les *Principia*, in Id., *Descartes au fil de l'ordre* (Paris : Puf, 2001), 192-193.

26 - AT, VII, 156, 1-3 ; IX, 121.

27 - AT, VII, 155, 28.

28 - Voir David Rivault, *Archimedis opera quae extant novis demonstrationibus commentariisque illustrata* (Paris : Morel, 1615), livre II, problème 1, 92.

29 - Les *Regulæ* avaient déjà fait de l'attention un élément central du « *motus cogitationis* ». Voir AT, X, 408, 11-17.

L'« ordre géométrique »...

restent toutefois en suspens : si le raisonnement métaphysique possède ce défaut synoptique dont la synthèse est justement exempte, pourquoi Descartes s'obstine-t-il à lui préférer l'analyse ? Pourquoi n'opte-t-il pas pour un modèle qui permettrait, comme dans l'*Éthique* de Spinoza, de manifester clairement l'homogénéité de l'ordre géométrique et du discours philosophique ? En outre, quel est le rapport entre l'ordre géométrique tel qu'il est qualifié dans les lettres de 1640 et l'analyse des géomètres mise explicitement en avant dans la réflexion de 1641 ?

L'ordre analytique : Du discours aux idées

On peut bien sûr s'étonner du surgissement de l'analyse dans les *Secondes réponses* : aucun texte cartésien ne lui a auparavant accordé pareille dignité. Une mention unique en fait dans les *Regulæ* le symbole du génie grec et de sa puissance d'invention, mais sans en expliciter la nature³⁰. Le *Discours de la méthode*, en dépit de certains aspects critiques³¹, donne à l'analyse géométrique un contenu plus précis : elle est un instrument de représentation au service de la théorie des proportions. Descartes, en effet, prétend emprunter « tout le meilleur de l'Analyse Géométrique & de l'Algèbre, & [corriger] tous les défauts de l'une par l'autre³² ». Les lignes en tant qu'elles sont des représentations données aux sens dissipent l'obscurité propre aux « chiffres » dont la puissance généralisante produit, comme c'était le cas chez François Viète, une abstraction telle que tout contact intuitif aux objets considérés se trouve perdu. Il semble que Descartes accomplisse dans *La Géométrie* ce qui est décrit par le *Discours*, à savoir le recours à des lignes supposées, composant ensemble des configurations linéaires sur lesquelles pourra s'appuyer le travail méthodique de la mise en ordre qui conduira *in fine* à la formulation d'une équation³³.

Difficile toutefois d'établir une continuité entre ces usages de l'analyse géométrique et la définition donnée par Descartes dans les *Secondes réponses* qui, de ce point de vue, ne peut que désespérer le lecteur : « L'analyse montre la vraie voie par

30 - AT, X, 373, 7-15.

31 - AT, VI, 17-18.

32 - AT, VI, 20, 22-24.

33 - Voir *La Géométrie*, I (AT, VI, 372, 10-22).

Olivier DUBOUCLEZ

laquelle une chose a été méthodiquement inventée³⁴. » Pour mieux comprendre ce qui lie ces deux analyses, il faut sans doute s'arrêter sur les insuffisances de leur adversaire commun, la synthèse, que Descartes expose longuement :

« Mais quant à la synthèse, laquelle sans doute est celle que vous désirez ici de moi, encore que, touchant les choses qui se traitent en la Géométrie, elle puisse utilement être mise après l'analyse, elle ne convient pas toutefois si bien aux matières qui appartiennent à la Métaphysique.

« Car il y a cette différence que les premières notions qui sont supposées (*præsupponuntur*) pour démontrer les propositions Géométriques, ayant de la convenance avec les sens, sont reçues facilement d'un chacun ; c'est pourquoi il n'y a point là de difficulté, sinon à bien tirer les conséquences, ce qui peut se faire par toutes sortes de personnes, même par les moins attentives ; & on les oblige aisément à s'en souvenir, en distinguant autant de diverses propositions qu'il y a de choses à remarquer dans la difficulté proposée, afin qu'elles s'arrêtent séparément sur chacune & qu'on les leur puisse citer par après, pour les avertir de celles auxquelles elles doivent penser (*atque ita vel nolentibus in memoriam reduci possint*).

« Mais au contraire, touchant les questions qui appartiennent à la Métaphysique, la principale difficulté est de concevoir clairement & distinctement les premières notions. Car encore que de leur nature elles ne soient pas moins claires & même que souvent elles soient plus claires que celles qui sont considérées par les Géomètres, néanmoins, d'autant qu'elles semblent ne s'accorder pas avec plusieurs préjugés que nous avons reçus par les sens, & auxquels nous sommes accoutumés dès notre enfance, elles ne sont parfaitement comprises que par ceux qui sont fort attentifs & qui s'étudient à détacher, autant qu'ils peuvent, leur esprit du commerce des sens ; c'est pourquoi, si on les proposait toutes seules (*si solæ ponerentur*), elle seraient aisément niées par ceux qui ont l'esprit porté à la contradiction³⁵. »

Descartes fait apparaître ici une spécificité de la réflexion métaphysique : elle ne peut être comprise que si l'on possède une connaissance claire et distincte des idées qui lui sont propres. Réciproquement, on ne peut atteindre la connaissance

34 - AT, VII, 155 ; IX, 121.

35 - Nous suivons le découpage en paragraphes du texte latin que la traduction française réduit à un seul bloc (AT, VII, 156, 23 – 157, 16 ; IX, 122-123).

L'« ordre géométrique »...

de ces « *primæ notiones*³⁶ » qu'au moyen du discours. Là où les mathématiques permettent une axiomatisation de la pensée puisque, du fait de l'appui constant que fournissent le sensible et l'imagination, la saisie de vérités atomiques ou séparées est possible, la philosophie première ne peut s'établir sur la compréhension d'aucune notion solitaire : car les idées métaphysiques se trouvent en contradiction avec les idées qui les précèdent en nous, à savoir les opinions issues du sensible³⁷. Dans la métaphysique, on ira donc toujours du discours aux éléments et jamais des éléments au discours, ce qui suffit à décourager toute velléité de synthèse. Ce principe s'accorde en tout point avec la description des *Méditations* donnée dans la « Synopsis » et la lettre du 24 décembre 1640 : à chaque fois, une argumentation particulière nous reconduit à une connaissance claire et distincte de la diversité des corps, de la vérité du jugement ou de la nature du corps, et ce n'est qu'au terme d'un mouvement discursif que l'on peut obtenir la connaissance de ces différentes notions. La métaphysique cartésienne ne compose donc pas son discours à partir d'un matériau immédiatement disponible : elle accomplit un geste heuristique en amenant à la lumière les idées qui lui sont propres³⁸.

Or, c'est précisément cette exigence primitive de discursivité que remplit l'analyse. En « montrant la vraie voie par laquelle une chose a été méthodiquement inventée », elle ne se contente pas d'enchaîner des idées déjà connues, mais procède à leur genèse subjective en indiquant à chaque fois la voie qui permet de passer d'une idée à sa conséquence, dévoilant ainsi « l'invention » de chaque argument. L'analyse est à la fois le premier chemin rencontré³⁹ et le plus explicite quant à la conduite du raisonnement. Si l'analyse a ce défaut d'être trop longue et de ne pas fournir au lecteur l'appui d'une axiomatique, elle exige un suivi dans la pensée et possède une puissance de dévoilement qui, quoique défailante du point de vue du tout, est optimale du point de vue des parties et de leur

36 - AT, VII, 156, 27.

37 - AT, VII, 157, 10-11.

38 - C'est aussi la raison pour laquelle les axiomes de l'« Abrégé géométrique » n'en ont que le nom. Voir Claudio Buccolini, Mersenne lettore delle *Rationes more geometrico dispositæ* di Descartes : La ricerca di una nova prova « matematica » di Dio fra il 1641 e il 1645, in Fabio Angelo Sulpizio (éd.), *Studi cartesiani* (Lecce : Edizioni Milella, 2000), 125-126.

39 - À Mersenne, 25 décembre 1639 (AT, II, 637, 24-27).

Olivier DUBOUCLEZ

engendrement. C'est ce que veut souligner Descartes dans sa définition : l'analyse possède une fonction ostensive, non au sens où elle mettrait au jour l'essence de la chose comme c'est le cas dans la compréhension scolaire de la démonstration ostensive ou *a priori*⁴⁰, mais au sens où elle dévoile l'invention de la chose, c'est-à-dire le cheminement qui conduit à la pleine connaissance de celle-ci⁴¹. Elle nous guide jusqu'aux idées métaphysiques et nous montre comment on peut s'en saisir, constituant donc dans le même temps, comme le souligne assez Descartes, la plus efficace des pédagogies, le *docere* n'étant rien d'autre pour lui que l'exacte révélation de l'*invenire*.

Cette conception permet d'expliquer une autre singularité du passage. Descartes dit bien que la preuve dans la synthèse est souvent « plus *a priori* » que dans l'analyse⁴² : il maintient donc rigoureusement la hiérarchie qui assure à la synthèse axiomatique ou à toute preuve procédant à partir de l'essence de la chose une supériorité dans la connaissance. Mais c'est justement à partir du maintien de cette ancienne hiérarchie qu'il peut destituer la synthèse et inaugurer le règne de l'analyse : si cette dernière n'est pas *a priori*, si elle est plutôt « *tanquam a priori*⁴³ », c'est très exactement parce qu'elle dévoile, non pas la chose même, mais le chemin qui mène à la connaissance de la chose, fournissant donc au sujet une connaissance claire et distincte qui est en même temps ce que celui-ci peut obtenir d'optimal en terme de vérité et de certitude. Paradoxalement, en voulant dévoiler la chose dans son essence, la synthèse la manque radicalement : dans le texte cartésien, la « *res* » n'est, à la lettre, atteinte que par l'analyse et jamais par la synthèse à propos de laquelle Descartes dit seulement qu'elle « n'enseigne pas la méthode (*modum*) par laquelle la chose (*res*) a été inventée⁴⁴ ». On comprend que Descartes la dise « *tanquam a posteriori* », puisque malgré la rigueur logique de sa démarche fondée dans le savoir des définitions essentielles, elle ne dévoile pas l'objet et enferme le sujet dans un discours qui, en dépit de

40 - Sur cette équivalence, voir Rudolf Goclenius (l'Ancien), *Lexicon philosophicum quo tanquam clave philosophiae fores aperiuntur*, fac-similé de l'édition de 1613 (Hildesheim – New York : Olms, 1980), 503-504.

41 - C'est ce que prétend encore Descartes dans la Préface au lecteur (AT, VII, 10, 9-14).

42 - AT, VII, 156, 7-8.

43 - AT, VII, 155, 24.

44 - AT, VII, 156, 15-16 ; IX, 122.

L'« ordre géométrique »...

son apriorité, n'est que de second rang parce qu'il ne permet pas d'inventer, c'est-à-dire de se saisir du réel⁴⁵.

À nouveau, le texte de 1641 semble convergent avec les lettres de 1640 : il fait état du primat du discours sur les idées qui doivent justement résulter de celui-ci ; il réaffirme les limites du discours en approfondissant la dimension psychologique de l'analyse, l'attention, que l'on peut ranger au côté des autres éléments dramatiques de la méditation comme le travail sur soi de l'*abducere mentem a sensibus* et la place du temps dans la progression de la pensée (le recours à la voie analytique n'excluant évidemment pas le recours à d'autres modèles, en particulier d'ordre spirituel ou religieux⁴⁶). Une difficulté est cependant persistante : n'a-t-on pas perdu en chemin tout lien argumentatif rigoureux entre la géométrie et la métaphysique, et plus particulièrement entre l'analyse géométrique et l'analyse métaphysique ? Doit-on considérer que l'analyse est identique à l'invention, c'est-à-dire à une certaine démarche générale par laquelle on découvre des vérités, et qu'elle ne correspond à aucune procédure méthodique déterminée ? Rappelons en effet que l'analyse des géomètres consiste traditionnellement à supposer qu'une proposition recherchée est vraie pour en déterminer les implications ou conséquences jusqu'à atteindre une proposition déjà connue, validant rétroactivement la proposition supposée au départ (ou, le cas échéant, établissant la constructibilité de la figure préalablement

45 - Que la synthèse soit de second rang, c'est ce que fait apparaître la conception cartésienne de l'« Abrégé géométrique » qui n'est pas un exposé de substitution, mais plutôt un adjuvant à l'analyse. La synthèse permet en effet de « soulager l'attention » requise dans la voie analytique (AT, IX, 123) en répondant au défaut synoptique de cette dernière. Descartes refuse d'ailleurs de s'engager dans une réécriture synthétique globale qui aurait pour conséquence de faire considérer « plus négligemment les Méditations elles-mêmes » dont, au demeurant, « on peut recueillir beaucoup plus de profit » (AT, VII, 159, 9-22). D'où l'idée d'un « abrégé » qui, sur les « principaux points » de la métaphysique cartésienne, rassemblera « en un même lieu » les arguments que l'exercice méditatif a fatalement dispersés – à Mersenne, 24 décembre 1640 (AT, III, 268, 9-14). Il faut en outre garder à l'esprit que l'« Abrégé » est une « imitation » de la synthèse (AT, IX, 123) ou encore qu'il est dit seulement « de *style* synthétique » (AT, VII, 159, 14 ; nous soulignons). Sur les irrégularités formelles du discours synthétique dans l'« Abrégé », voir également Daniel Garber, *Corps cartésiens*, trad. Olivier Dubouclez (Paris : Puf, 2004), 107-108.

46 - Voir en particulier Gary Hatfield, *The senses and the fleshless eye : The Meditations as cognitive exercises*, in Amélie Oksenberg Rorty, *Essays on Descartes' Meditations* (Berkeley : University of California Press, 1986), 45-79.

Olivier DUBOUCLEZ

construite)⁴⁷. Descartes à aucun moment dans les textes de 1640-1641 n'a explicitement mobilisé ce modèle.

Il faut pour répondre à cette question reprendre la description cartésienne de la structure globale des *Méditations*. Nous signalions plus haut que l'ordre géométrique consiste moins dans « la sûreté de l'inférence qui permet de passer de l'antécédent au conséquent » que dans la visée d'une conclusion commandant « le rassemblement de tous les antécédents » nécessaires à sa démonstration. Pourquoi devrait-on se montrer si précautionneux et s'interdire de jouir de la puissance déductive de l'outil mathématique ? La raison en est simple et bien connue : l'insaturation du doute fait obstacle à l'opération logique de l'inférence. Or, comme nous allons le voir, cette situation contribue à favoriser un peu plus la conception analytique de l'ordre géométrique par rapport à ses concurrentes et à en préciser la nature.

La supposition analytique dans la *Première méditation*

Un texte suit de peu celui des *Secondes réponses*⁴⁸ et fournit quelques éléments supplémentaires pour clarifier la fonction de l'analyse dans la métaphysique. Dans les *Quatrièmes réponses*, Descartes, traitant du problème théologique de l'Eucharistie, revient sur le « *modus scribendi analyticus*⁴⁹ » :

« Et dans ces Méditations j'ai de vrai supposé (*supposui*) que je ne les [*i.e.* les accidents] connaissais pas bien encore, mais non pas que pour cela il n'y en eut point : car la manière d'écrire analytique que j'ai suivie permet de faire quelquefois des suppositions, lorsqu'on n'a pas encore assez soigneusement examiné les choses (*ut quædam interdum supponantur quæ nondum sint satis explorata*), comme il a paru dans la première Méditation, où j'avais supposé beaucoup de choses (*multa*

47 - Sur cette définition, sa signification problématique et son histoire, voir, entre autres, Jaako Hintikka et Unto Remes, *The Method of analysis : Its geometrical perspective and its general significance* (Dordrecht-Boston : Reidel, 1974) ; Jean-Louis Gardies, *Qu'est-ce que et pourquoi l'analyse ?* (Paris : Vrin, 2001) ; Benoît Timmermans, *La Résolution des problèmes de Descartes à Kant : L'analyse à l'âge de la révolution scientifique* (Paris : Puf, 1995).

48 - Descartes annonce sa réponse à Mersenne le 4 mars (AT, III, 328, 24-28) et la lui fait parvenir les 18 et 31 mars (AT, III, 334, 2-3 – 349, 4-6).

49 - Descartes a introduit cette notion dans les *Secondes réponses* (AT, VII, 155, 8-9).

L'« ordre géométrique »...

assumpseram) que j'ai depuis réfutées (*refutavi*) dans les suivantes⁵⁰. »

Descartes met ici en rapport l'analyse avec le recours à la *suppositio* ou *assumptio*, opération qui constitue cette étape fondamentale de l'analyse dans la géométrie ancienne par laquelle, on l'a rappelé, on suppose d'abord comme vrai ce qui est à prouver (ou comme donné ce qui est à construire). Cette façon de faire semble impliquer pour Descartes une certaine souplesse méthodologique permettant d'injecter dans le discours des affirmations non démontrées, à titre au moins provisoire. Autrement dit, si le discours métaphysique ne peut se fonder sur des « *primæ notiones* », l'analyse offre une solution à l'aporie du commencement qui le menace. Pour un esprit encore captif des sirènes de la fantaisie et de la sensibilité et qui, par ailleurs, s'enfonce dans le doute, c'est-à-dire, très exactement, pour le sujet méditant de la *Première méditation*, l'usage de la supposition est un recours précieux permettant, en pleine tourmente, de construire un discours tout en étant encore à la recherche des prémisses et des fondements qui le soutiennent ordinairement. À cet égard, l'usage de la *suppositio*, comme y insiste Descartes dans les *Quatrièmes réponses*, semble un corollaire de la conception de l'ordre géométrique exposé dans les écrits de 1640.

Ce point est nettement confirmé par le texte des *Méditations* où le lexique de la *suppositio* s'étend jusque dans les dernières pages de la *Troisième méditation*⁵¹. L'usage de ce concept répond à une difficulté précise dans la conduite du discours métaphysique : l'insuffisance des raisons des sceptiques pour provoquer le doute. En effet, si l'argument du rêve est introduit pour faire douter, il échoue à lui seul à insinuer un doute actif dans la pensée. L'*ego* y résiste : tout d'abord parce que l'identification du monde rêvé et du monde présent se heurte à la concrétude de « ma » situation particulière qui contient plus de distinction que le rêve⁵² ; ensuite, parce qu'une fois cette première résistance surmontée, l'argument du rêve ne fait parvenir l'*ego* qu'à un état de « stupeur » :

50 - AT, VII, 248, 23 – 249, 6.

51 - AT, VII, 48, 25-28 ; IX, 38-39.

52 - AT, VII, 19, 13-17 ; IX, 14.

Olivier DUBOUCLEZ

« Mais, en y pensant soigneusement, je me ressouviens d'avoir été souvent trompé, lorsque je dormais, par de semblables illusions. En m'arrêtant sur cette pensée (*dum cogito attentius*), je vois si manifestement qu'il n'y a point d'indices concluants, ni de marques assez certaines par où l'on puisse distinguer nettement la veille d'avec le sommeil, que j'en suis tout étonné ; & mon étonnement est tel qu'il est presque capable de me persuader que je dors (*& fere hic ipse stupor mihi opinionem somni confirmet*)⁵³. »

L'argument du rêve est certes déstabilisant. Mais en dépit de cela, les raisons sceptiques ne suffisent pas encore à rendre effective la *dubitatio*⁵⁴. L'opération de la *suppositio* est alors nécessaire afin de modifier, sur le mode du « comme si », la situation présente de l'*ego*, c'est-à-dire afin de l'installer dans une situation nouvelle dont le scepticisme a seulement pu le rapprocher :

« Supposons donc maintenant que nous sommes endormis (*Age ergo somniemus*), & que toutes ces particularités-ci, à savoir que nous ouvrons les yeux, que nous remuons la tête, que nous étendons les mains & choses semblables, ne sont que de fausses illusions ; & pensons que peut-être nos mains, ni tout notre corps, ne sont pas tels que nous les voyons (*nec forte etiam nos habere tales manus, nec tale totum corpus*)⁵⁵. »

La *suppositio* joue donc le rôle d'un embrayeur qui permet d'engager l'argument ordinaire, relevant du scepticisme, dans la voie d'un doute « par provision » puisque en toute rigueur il ne saurait envahir immédiatement le sujet et ne s'impose d'abord qu'à titre d'hypothèse⁵⁶. Ce que révèle la dernière partie de la *Première méditation* : la *suppositio* s'applique à toutes les « anciennes & ordinaires opinions » pour les faire basculer dans le doute en considérant activement qu'elles sont douteuses alors

53 - AT, VII, 19, 17-22 ; IX, 15.

54 - Sur l'opposition entre scepticisme et doute cartésien, voir Denis Kambouchner, *Les Méditations métaphysiques de Descartes* (Paris : Puf, 2005), 217-222.

55 - AT, VII, 19, 23-26 ; IX, 15.

56 - On pourrait objecter qu'il n'est pas question de *suppositio* dans le texte latin, mais la traduction française qui introduit ce terme a pour elle deux arguments : l'enchaînement « Supposons »/« pensons » semble inspiré de l'enchaînement « *supponam* »/« *putabo* » que l'on trouvera plus loin à propos du « Malin génie » (AT, VII, 22, 23 et 26) ; en outre, dans le passage parallèle du *Discours de la méthode*, le doute à propos du sensible prend la forme d'une supposition volontaire (AT, VI, 32, 1-2).

L'« ordre géométrique »...

que, comme le précise Descartes, elles ne le sont justement pas encore⁵⁷.

Le second moment du doute est également embrayé par une *suppositio*, succédant là aussi à l'échec d'un argument, à savoir la « *vetus opinio* » d'un Dieu « qui peut tout »⁵⁸. Cette idée qui doit amener l'*ego* à douter des vérités mathématiques est bien vite rejetée : Descartes expose les raisons avancées par certaines « personnes » pour disqualifier l'idée du Dieu trompeur ou pour en contester la nécessité et ne trouve rien à y redire⁵⁹. Cet embarras précède le retour en force des « anciennes & ordinaires opinions⁶⁰ », et c'est finalement un acte de la volonté qui remet la méditation dans le droit chemin :

« Je supposerai donc (*supponam igitur*) qu'il y a, non point un vrai Dieu (*non optimum Deum*), qui est la souveraine source de vérité, mais un certain mauvais génie, non moins rusé & trompeur que puissant, qui a employé toute son industrie à me tromper⁶¹. »

La conséquence signalée par l'adverbe « *igitur* » n'est pas une conséquence logique : c'est une conséquence pratique, le produit d'une décision tournée contre soi. C'est ce rôle fondateur que joue la *suppositio*, qui n'est pas une simple étape de l'argumentation, mais ce qui permet d'élever la rationalité au-dessus des croyances les mieux ancrées dans l'âme. À cause de l'échec répété du discours sceptique à porter le doute à l'intérieur du moi, la supposition analytique procède à son institution volontaire, « force » sa mise en place, dans l'attente de son activation psychologique. La récapitulation liminaire au début de la *Seconde méditation* empruntera elle-même la voie de la *suppositio* pour mettre en scène le mécanisme d'autopersuasion qui accompagne l'hypothèse du Malin génie⁶².

57 - « Et je me désaccoutumerai jamais d'acquiescer [aux anciennes & ordinaires opinions] & de prendre confiance en elles, tant que je les considérerai telles qu'elles sont en effet, c'est à savoir en quelque façon douteuses (*quamdiu tales esse supponam quales sunt revera, nempe aliquo quidem modo dubias*), comme je viens de montrer, & toutefois fort probables, en sorte que l'on a beaucoup plus de raison de les croire que de les nier. » (AT, VII, 22, 7-12 ; IX, 17.)

58 - AT, VII, 21, 1-2 ; IX, 16.

59 - AT, VII, 21, 17-27. Pour un exposé sur l'identité des « *nonnulli* » et sur la structure argumentative de ce passage, voir Kambouchner, *op. cit.* in n. 54, 329 sq.

60 - AT, VII, 22, 3-12.

61 - AT, VII, 22, 23-26 ; IX, 17.

62 - AT, VII, 24, 14-17 ; IX, 19. La supposition du Malin génie sera reprise plus loin (AT, VII, 26, 24-25 ; IX, 21).

L'usage apodictique de l'énumération dans la *Troisième méditation*

Mais, à supposer que l'on accepte de voir, comme y insiste Descartes dans sa réponse à Antoine Arnauld, une continuité dans l'usage de la *suppositio* en géométrie et en métaphysique, un autre problème se fait jour. L'analyse géométrique, en plus de recourir aux suppositions, est un discours déductif dont la progression est suspendue à la validité des lois logiques ; ne devrait-elle pas, comme toute autre déduction, se briser sur l'écueil du doute hyperbolique ? Que Descartes recoure initialement à l'analyse, qu'il en réactive le geste hypothétique, est une chose : mais a-t-il les moyens de suivre plus avant ce modèle ?

Pour répondre à cette question, il faut se souvenir que Descartes, s'il prétend reprendre le modèle classique de l'analyse des géomètres en 1637, en possède un usage tout à fait singulier et à maints égards révolutionnaire. Nous avons signalé plus haut que le recours à la *suppositio* est effectivement mis en avant dans le *Discours* : analyser, écrit Descartes, c'est « supposer [les proportions] en des lignes » pour « les considérer mieux en particulier » par opposition à l'algèbre qui permet d'embrasser et d'expliquer les proportions. L'algèbre joue donc un rôle synthétique de rassemblement, en complément de l'analyse qui fait la supposition de l'existence de certains objets géométriques (des lignes) pour considérer les proportions en elles, c'est-à-dire dans l'espace. C'est ce que l'on trouve dans le premier livre de *La Géométrie* où la formule « je suppose la chose comme déjà faite⁶³ » permet d'instaurer une figure qui constituera le cadre de l'examen du problème correspondant (ici le problème de Pappus). La « venue à l'équation » dépend de cette figuration primordiale où le problème est considéré comme « déjà fait » et où l'on peut, « sans considérer aucune différence » entre les lignes tracées, connues ou inconnues, « parcourir la difficulté selon l'ordre qui montre, le plus naturellement de tous, en quelle sorte elles dépendent mutuellement les unes des autres »⁶⁴. Autrement dit, la supposition aboutit à un second mouvement : « parcourir la difficulté », c'est passer en revue la diversité des lignes en vue de saisir leurs relations de dépen-

63 - AT, VI, 382, 18-19.

64 - AT, VI, 372, 14-18.

L'« ordre géométrique »...

dance au sein de la configuration produite. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une déduction, mais d'une exploration systématique des relations entre les objets spatiaux qui sont alors comparés et mis en ordre de façon à faire apparaître leur dépendance. Or cette opération implique de réintroduire au sein de cette diversité d'objets une différence entre le principal et le dérivé qui permettra, en référence aux lignes désignées comme « principales », de donner une expression des rapports existant entre toutes les lignes présentes dans le cadre de la figure qui, dès lors, seront autant de représentations des équations correspondantes⁶⁵. Là où l'analyse classique sélectionne certaines propriétés manifestes de la figure pour initier un raisonnement visant à remonter logiquement à quelque chose de connu ou de constructible, on trouve ici un passage en revue et une comparaison entre les objets qui permettront, dans le contexte géométrique, de déboucher sur une ou plusieurs formulations algébriques (c'est-à-dire de synthèses).

Revenons à présent au texte de la *Troisième méditation*. Descartes semble conscient de la difficulté à laquelle se heurtent le discours de l'analyse et tout discours logique en général. En effet, c'est à la suite de la remise en cause de la « règle générale » au début de la *Troisième méditation* que Descartes aborde, pour une seule et unique fois dans les *Méditations*, la question de l'ordre du discours métaphysique. Le latin est plus concis que la traduction française :

« *Nunc autem ordo videtur exigere, ut prius omnes meas cogitationes in certa genera distribuam & in quibusnam ex illis veritas aut falsitas proprie consistat, inquiram*⁶⁶. »

Comme dans la « Synopsis », l'ordre se caractérise par un travail préalable de collecte, nécessaire à l'établissement d'une démonstration certaine. Mais Descartes répond à l'aporie introduite par le doute hyperbolique en proposant une réforme de l'ordre, dont l'aspect principal est l'introduction d'une « distribution » des pensées entre différents « genres » possédant un certain contenu de « vérité » ou de « fausseté ». C'est bien une exigence nouvelle : selon la « Synopsis », chaque médita-

65 - Voir Jules Vuillemin, *Mathématiques et métaphysique chez Descartes* (Paris : Puf, 1987) [1^{re} éd., 1960], 99-119.

66 - AT, VII, 36, 30 – 37, 3.

Olivier DUBOUCLEZ

tion constituait la recherche d'une prémisse, c'est-à-dire d'une idée métaphysique méthodiquement clarifiée ; ici, en un tout autre sens, on part d'un certain nombre d'idées trouvées dans l'esprit, auxquelles on impose une opération préalable de « rangement ». La collecte prend donc dans la *Troisième méditation* la forme spécifique d'une classification, à laquelle succède une enquête, non sur la vérité et la fausseté des idées particulières, mais sur la capacité de vérité et de fausseté de chacune des classes entre lesquelles elles sont réparties. C'est un point capital puisque l'ordre défini dans ce passage n'est pas linéaire ou sériel, mais « plurilinéaire » ou « quadrillé » : on se propose d'ordonner une diversité d'idées en différentes classes et de « tester » ensuite ces différentes classes en fonction d'un critère spécifique. On déploie donc un ordre double : un ordre énumératif où il s'agit de grouper les idées, du moins quand cela est possible, et un ordre évaluatif où il s'agit, dans un second temps, de réduire et d'éliminer les groupes ou les idées discordantes à la lumière du critère retenu.

Descartes dément une nouvelle fois que le discours métaphysique soit une chaîne déductive ou une « *series*⁶⁷ », et affirme nettement dans la suite de l'argumentaire la vertu démonstrative du procédé énumératif. La première énumération proposée dans la *Troisième méditation* classe en effet les idées et soumet à une évaluation la catégorie particulière des idées adventices ; Descartes établit alors qu'il ne s'agit pas d'une classe avérée de représentations puisque rien n'établit avec certitude qu'elles ne soient pas factices ou innées⁶⁸. C'est là une « démonstration⁶⁹ », selon sa déclaration explicite⁷⁰ : celle du caractère infondé de notre croyance en l'existence des choses matérielles. Mais la preuve de l'existence de Dieu de la *Troisième méditation* fait encore mieux voir la puissance apodictique du dénombrement et surtout hisse la procédure énumérative à un degré supérieur de complexité. On en connaît la démarche : Descartes va

67 - Le mot « *series* » apparaît pourtant une fois pour qualifier la méditation à la fin de la « Præfatio ad lectorem » (AT, VII, 9, 28 – 10, 5). Sur le rapport entre « *series* » et « *nexus rationum* », voir Guérout, *op. cit.* in n. 7, II, 278-284.

68 - AT, VII, 39, 17-27.

69 - AT, VII, 39, 30.

70 - Ce terme est passé sous silence dans la traduction française (AT, IX, 31). On a peu noté l'absence quasi totale du lexique de la démonstration avant la *Cinquième méditation* : on n'en trouve que deux occurrences dans la *Troisième méditation*, la seconde se rapportant à la seconde preuve de l'existence de Dieu (AT, VII, 51, 4-5).

L'« ordre géométrique »...

concevoir l'idée comme une représentation, c'est-à-dire la considérer dans sa réalité objective, alors quantifiable ou, à tout le moins, comparable avec d'autres. Il peut alors passer en revue idées et genres d'idées⁷¹ et faire des distinctions de degrés entre ceux-ci sur la base d'une comparaison entre le *quantum* de réalité objective que chaque idée ou genre représente et la capacité productive de l'*ego*. La classification débouche alors sur un tableau à deux colonnes, la première contenant l'ensemble des idées causables par l'*ego* et la seconde l'unique idée non causable par lui. L'idée de Dieu constitue le « reste » de cette classification puisqu'elle est la seule idée qui ne soit en aucune manière dérivable des autres⁷². La seconde preuve consistera ensuite dans le passage en revue et l'élimination des causes potentielles, non plus des idées de l'*ego*, mais de l'existence de celui-ci, et c'est au terme de ce nouveau dénombrement que Descartes aboutira à une « démonstration » de l'existence de Dieu, explicitement qualifiée comme telle⁷³.

Il est un point tout à fait crucial pour saisir l'originalité de la méthode alors employée par Descartes : si l'énumération consiste dans la *Troisième méditation* en une analyse de l'*ego* et de ses idées, elle ne consiste jamais, à ce stade des *Méditations*, à analyser les idées elles-mêmes, au sens où l'on déduirait les propriétés des objets par simple éclaircissement conceptuel. Dans la *Troisième méditation*, le lien entre les idées n'est que de composition.

Descartes envisage bien, par exemple, que l'idée de l'ange soit tirée de la combinaison de l'idée du moi et de l'idée de Dieu⁷⁴, ou que l'idée de la substance étendue soit tirée de l'idée de la substance pensante⁷⁵ ; il ne veut pas dire pour autant qu'il existe un lien déductif ou logique entre ces notions : l'énumération permet de progresser dans le discours par le simple passage en revue des idées envisagées non comme des conséquences de notions logiquement antérieures, mais comme des fictions construites à partir d'autres idées. Non seulement le fait que je possède en moi l'idée de mon être et l'idée de Dieu n'implique

71 - AT, VII, 42, 29 – 43, 4 ; IX, 34.

72 - AT, VII, 45, 9-18.

73 - AT, VII, 51, 2-5 ; IX, 40.

74 - AT, VII, 43, 5-9 ; IX, 34.

75 - AT, VII, 44, 21-27 ; IX, 35.

Olivier DUBOUCLEZ

pas logiquement que je possède l'idée de l'ange, mais, en outre, une telle dérivation génétique de l'idée de l'ange n'a, à l'évidence, aucun caractère de nécessité : il suffit, pour le besoin de l'argumentation cartésienne, qu'elle soit possible, c'est-à-dire que je conçoive que je suis capable de la produire, peu importe son origine réelle qui, aux yeux de Descartes, est certainement différente.

N'est-il pas intéressant de voir alors que, dans le second moment de l'analyse, que l'on se place dans la *Géométrie* ou dans les *Méditations métaphysiques*, l'outil auquel recourt Descartes soit toujours l'énumération et la comparaison des objets énumérés ? Bien sûr, on ne pourra jamais superposer analyse géométrique et analyse métaphysique puisque celle-ci se déploie en dehors de l'espace où se construisent les figures de la première. Mais, précisément parce qu'il y a là un écart abyssal entre ces deux analyses (qui n'est autre que celui de la distinction de l'âme et du corps), on ne peut qu'être frappé par la similitude des démarches suivies où l'opposition traditionnelle entre analyse et synthèse est justement opératoire. Les *Méditations*, en effet, ne se déploient pas comme une longue chaîne de raisons (ce que serait une synthèse *stricto sensu*), mais comme un ensemble heuristique visant à atteindre certaines thèses fondamentales et faisant se succéder des lignes d'argumentation qui, quoique parfaitement solidaires, ne se réduisent à aucune progression continue (puisqu'elles bénéficient de la souplesse méthodologique de l'analyse). En substituant à l'opération déductive traditionnelle, désactivée par le Malin génie, un procédé de comparaison et de classification, Descartes recourt à une méthode congruente avec ce modèle auquel le *Discours* faisait justement écho : c'est une singularité de la méthode mathématique cartésienne que la supposition de la construction comme « déjà faite » (c'est-à-dire le premier moment de l'analyse classique), plutôt que le point de départ d'une déduction logique, se fasse le support d'un examen des rapports entre lignes, énumération débouchant sur une classification générale des courbes et des problèmes qui leur sont associés. Plutôt qu'un écart par rapport à la voie géométrique, la comparaison méthodique des idées métaphysiques constituerait dans cette hypothèse un autre aspect de ce mouvement qui conduit

L'« ordre géométrique »...

Descartes à se soustraire au modèle de l'enchaînement linéaire des raisons⁷⁶.

Les voies de la métaphysique cartésienne

Il existe une forte cohérence parmi les textes cartésiens traitant du rapport entre géométrie et métaphysique : ils composent une réflexion sur l'ordre du discours qui, pourvu qu'on la considère dans sa globalité, trouve son aboutissement dans la conception cartésienne de l'analyse proposée à la fin des *Secondes réponses*, complétée par un bref développement des *Quatrièmes réponses*. Descartes privilégie un modèle argumentatif qui est de nature heuristique et possède une visée déterminée, atteignant à la plus haute rigueur tout en bénéficiant d'une plasticité formelle qu'ignore le modèle concurrent de l'axiomatique euclidienne.

Il reste que l'ordre géométrique se déploie « méthodiquement » comme y insiste Descartes dans sa définition de l'analyse. On en trouve les traces concrètes dans les *Méditations* : soit que l'on mette en lumière le mode de fondation du discours métaphysique, à savoir le recours à la supposition qui démarque l'analyse de tout discours procédant à partir de « notions premières », soit que l'on insiste sur les modalités de sa progression argumentative, le recours à l'énumération et à la mise en ordre des idées qui font peut-être signe vers une inflexion proprement cartésienne de l'analyse. Quoi qu'il en soit, l'analyse remédie bel et bien aux défauts de la quatrième partie du *Discours de la méthode* que signalait Descartes dans sa lettre à Antoine Vatié du 22 février 1638 : à savoir l'insuffisance dans l'exposition des « raisons des sceptiques⁷⁷ » (que l'analyse approfondit par le recours à la *suppositio*) et la surestimation de l'évidence des idées métaphysiques⁷⁸ (dont l'analyse prétend justement se passer). Ce n'est pas comme un enchaînement de conséquences, linéaire et bien fondé, que le modèle géométrique s'impose à la métaphysique, mais comme ce qui fournit à

76 - Pour une présentation plus longue et plus détaillée de cette lecture « géométrique » des *Méditations*, voir notre étude *Descartes et l'invention de l'analyse* (Paris : Puf, 2013), en particulier le chapitre VIII, 283-330.

77 - AT, I, 560, 15.

78 - AT, I, 560, 28-31.

Olivier DUBOUCLEZ

la méditation les instruments d'un itinéraire inévitablement complexe et sinueux.

À l'évidence, nous n'avons proposé qu'un point de vue partiel sur les *Méditations métaphysiques*. Nous n'avons par exemple rien dit de la preuve de l'existence de Dieu donnée dans la *Cinquième méditation*. C'est qu'à bien y regarder, le mode de progression de la métaphysique cartésienne n'est plus le même à partir du moment où la « règle générale » est rétablie en sa validité. Avec la preuve *a priori* de l'existence de Dieu, il ne s'agit plus de dénombrer les attributs divins mais de montrer « leur implication logique dans l'essence de Dieu⁷⁹ ». Descartes abandonnerait ainsi l'exigence analytique d'aller du discours aux idées pour tirer désormais le discours de l'idée, comme le suggère encore la lecture de l'« Abrégé géométrique ». Le dispositif que nous avons décrit constituerait donc l'assise de la métaphysique cartésienne, appelée à emprunter par la suite d'autres chemins, mais aussi et surtout à revêtir d'autres formes textuelles⁸⁰.

79 - Laurence Devillairs, *Descartes et la connaissance de Dieu* (Paris : Vrin, 2004), 43.

80 - Pour un approfondissement de ce point, voir Dubouclez, *op. cit.* in n. 76, 323-330.